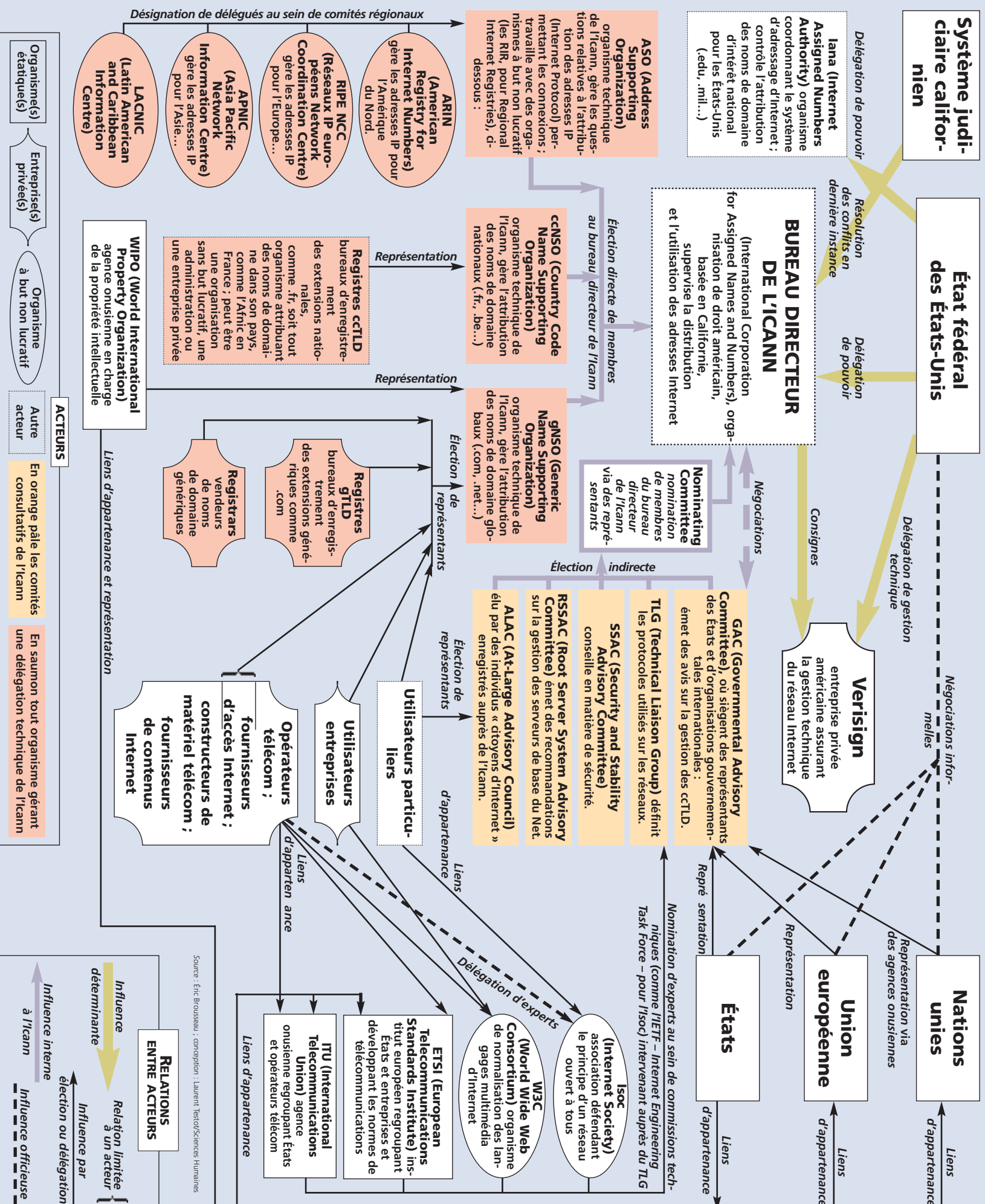


# La régulation d'Internet : une nébuleuse d'acteurs



Source : Eric Brousseau, conception : Laurent Testot/Sciences Humaines



Né en 1967, dans le giron de l'appareil de recherche militaire américain, Internet s'est internationalisé et ouvert aux utilisateurs privés au début des années 90. Investissements privés et rythme soutenu d'innovation ont provoqué la croissance fulgurante du réseau, devenu le siège de nombreuses activités informationnelles. Pour les Etats, les entreprises et les particuliers, les enjeux de sa régulation sont économiques, politiques, culturels, sécuritaires... Ce qui explique cette grande diversité d'acteurs.

Au cœur de cette « toile d'araignée », l'icann coordonne la conception des normes de fonctionnement du réseau et gère le système d'adressage qui permet à Internet de fonctionner de manière décentralisée. Ce dernier est composé du système d'adresses IP (Internet Protocol), qui organise les communications entre machines, et du système des noms de domaines (adresses du type <http://www.scienceshumaines.com>), qui facilite l'utilisation du réseau par les utilisateurs.

L'icann coordonne les organismes auxquels elle délègue la création et l'attribution des adresses et de manière plus informelle, ceux qui assurent la normalisation. Organisme américain auquel le gouvernement fédéral a délégué la gestion du système d'adressage (dont il est propriétaire) à partir de 1998, l'icann relève de la juridiction californienne ; c'est pourquoi le système judiciaire californien intervient en dernière instance en matière d'attribution des adresses.

Aux côtés de l'icann, deux entités jouent un rôle clé. Verisign, entreprise privée en charge de la gestion technique du réseau, met en œuvre les décisions de l'icann. L'iana, de son côté, chapeaute en principe la gestion de l'ensemble du système d'adressage. En pratique, l'iana assure une coordination entre l'icann et le gouvernement fédéral qui continue de gérer l'Internet public américain : la recherche (edu), l'armée (mil), l'administration (gov)...

Responsable du reste, l'icann doit composer avec de nombreux intérêts. Elle articule de multiples comités consultatifs ou techniques dans lesquels siègent des représentants, élus ou désignés, d'instances gouvernementales, d'entreprises, d'ONG, de la société civile... qui désignent les membres du bureau directeur de l'icann au fil de procédures complexes. Au sein de ce dispositif, des commissions d'experts peuvent jouer des rôles plus cruciaux que ne le suggère ce schéma (très simplifié par ailleurs). Ainsi, l'IETF, une des commissions techniques de l'isoc siégeant au TLG, nomme-t-elle directement un des 20 membres du bureau directeur de l'icann.

Au final, les intérêts commerciaux et techniques exercent une influence supérieure à celle des Etats. Quant aux utilisateurs non-commerciaux, ils sont peu représentés. ■ E.B.